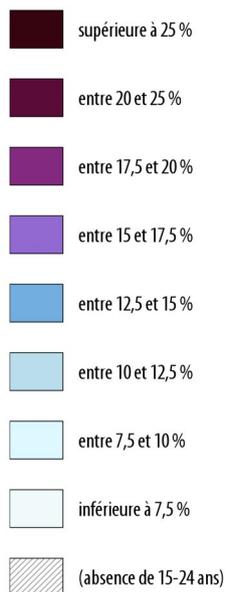




## PART DES JEUNES NON INSÉRÉS

### Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés

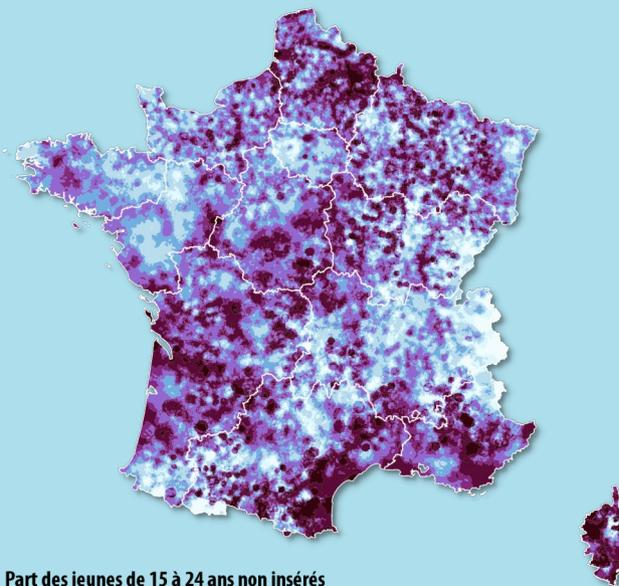


### Jeunes non insérés

La locution « jeunes non insérés » désigne les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisées et qui n'ont pas d'emploi, même occasionnel. Les cartes ci-contre affichent la part de la population de cette tranche d'âge qui se trouve dans une telle situation. Cet indicateur, lorsqu'il est élevé, démontre une situation de pauvreté, d'isolement et d'exclusion sociale importante.

### État des lieux

La part de jeunes non insérés est, en France, de 17,4 % (16,9 % en France métropolitaine). Les difficultés d'insertion sont manifestes dans le nord, le long de la diagonale nord-est/sud-ouest et sur le pourtour méditerranéen. En revanche, l'Île-de-France, la frontière Suisse, le Rhône-Alpes, le sud du Massif central, les Pays de la Loire et la Bretagne se distinguent dans l'ensemble par de faibles taux. Cette part de jeunes non insérés s'établit à 23,5 % dans les Ardennes. Les situations sont inégales selon les secteurs : les difficultés d'insertion sont prégnantes dans les principales villes, la vallée de la Meuse, la Thiérache, l'ouest du Pays Rethélois et une partie de l'Argonne. A contrario, une large partie des Crêtes préardennaises, les communes au sud de Charleville et le sud du Rethélois présentent de faibles taux.



### Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés

En pourcentage, données communales lissées (Source : CGET Observatoire des territoires, Insee RP 2014 | © IGN - Geofia)

